

## "Le logement est un droit essentiel. IL FAUT LE DÉFENDRE."

*Le mouvement HLM tenait fin septembre son 77<sup>e</sup> congrès annuel. Vous y étiez représentés par la voix de votre Amicale. Cette année, Florent Prian, militant de la CNL et membre élu du Conseil d'administration de l'OPH, évoque à cette occasion le rôle important de l'Amicale des locataires et ses réflexions sur la situation du logement social, dans notre pays et dans notre ville.*

**Pouvez-vous nous rappeler quelle est l'action de la CNL au service des locataires ?**

**Florent Prian :** Nous sommes des militants bénévoles, qui défendons l'ensemble des locataires. Nous relayons leurs demandes pour l'amélioration de l'habitat, nous veillons à leurs intérêts (par exemple en contrôlant chaque année le calcul des charges) et nous les représentons au Conseil d'administration\*. Au niveau des quartiers, nous tenons des permanences pour informer les locataires de leurs droits.

Nous avons un rôle revendicatif. Par exemple, en ce moment, nous menons une grande campagne contre la baisse des APL (décidée par le gouvernement). Nous militons pour un logement social de qualité, pour faire vivre un droit essentiel : le droit au logement pour tous.

**Quel regard portez-vous sur la situation du logement social, à l'issue de ce 77<sup>e</sup> congrès ?**

**F.P. :** La France est touchée par une très grave crise du logement : il est de plus en plus difficile de se loger dans notre pays. Face à cette situation, le logement social peut jouer un rôle essentiel. Malheureusement, les subventions

ne cessent de diminuer, pour les constructions neuves comme pour les rénovations, et la crise ne cesse de s'approfondir. Un exemple : en 2015, l'État a autorisé la construction de 3500 logements sociaux dans le Val-de-Marne, or dans la même période, on est passé de 70000 à 80000



*"Notre objectif est que chaque famille dispose d'un logement adapté à ses besoins, à un coût compatible avec ses moyens."*

demandeurs sur le département ! Près de deux milliards d'euros sont consacrés aux bailleurs privés, notamment via des exonérations fiscales ; dans le même temps, le gouvernement a baissé les aides au logement social à 250 millions d'euros, alors que le président de la République avait promis de porter les aides à 1 milliard. Le logement social est vraiment le parent pauvre de la

politique de l'État... Nous demandons que l'État rétablisse les aides à la pierre (indispensables pour la construction de nouveaux logements), qu'il agisse pour aider concrètement les organismes HLM à se développer.

Pour résumer, notre objectif est que chaque famille dispose d'un logement adapté à ses besoins, à un coût compatible avec ses moyens.

**Quels sont vos principales revendications, à Villeneuve-Saint-Georges ?**

**F.P. :** Nous sommes des partenaires de l'OPH, par exemple lorsqu'il s'agit de veiller sur les charges, sur le niveau des loyers ou d'aller plus loin dans la rénovation de nos quartiers. Si nous saluons le redressement de l'OPH ces dernières années, beaucoup reste à faire pour améliorer le patrimoine. Nous souhaitons également que l'OPH se développe en construisant du logement neuf. Je sais que la présidente Nathalie Dinner partage ces objectifs : nous la prenons au mot, il faut maintenant des actes !

J'appelle tous les locataires à s'investir : que ce soit en signant la pétition contre la diminution des APL\*\* ou en s'impliquant dans la vie de leur Amicale. Car le logement est un droit essentiel : il nous faut le défendre ensemble.

### Les astreintes

Pour signaler un incident sérieux dans les parties communes ou un logement (en dehors des travaux d'ordre locatif), le soir ou le week-end, un numéro à votre disposition :

■ Secteurs Nord et Triage : 06 89 44 92 51

■ Secteurs Centre et Plateau : 06 89 44 92 28

\*Quatre représentants élus par les locataires siègent au conseil d'administration de l'OPH de Villeneuve-Saint-Georges. Sophie Lusnier, Florent Prian, Hélyett Thomas et Jean Trovato ont été désignés lors des dernières élections des représentants des locataires, en 2014.

\*\*Disponible sur lacnl.com ou sur le site de l'OPH.

Pour contacter vos représentants :

la.cnl.oph.vsg@gmail.com

# dans mon quartier



## Nouvelles portes au Bois-Matar

Face aux très nombreux actes de vandalisme constatés au Bois-Matar sur les portes de hall, les équipes de l'OPH ont travaillé à une modification de ces portes – avec un bas de porte en métal. Un test grandeur nature se déroule actuellement au 2, rue des Châtaigniers : s'il est concluant, ce système sera généralisé sur

l'ensemble du quartier. Par ailleurs, une révision générale des contrôles d'accès va être réalisée dans le même temps, afin de résoudre les problèmes d'installation rencontrés dans plusieurs halls.

## La voirie panse ses plaies

L'OPH lance ces jours-ci sa campagne d'automne de rénovation de la voirie. Elle a particulièrement souffert cette année, en cause les fortes précipitations du printemps suivies de la canicule cet été. La priorité est de reboucher les nids de poule qui se sont formés en de nombreux endroits. Outre ces urgences, le service Patrimoine a également pris en compte les demandes les plus urgentes formulées par les locataires lors des promenades de quartier organisées par la présidente : la reprise de bordures ou la pose de potelets est ainsi programmée sur plusieurs endroits. Enfin, l'OPH poursuit la reprise systématique des emplacements réservés aux personnes handicapées – avec notamment la pose de panneaux et la reprise des tracés. Toutes les résidences de l'OPH sont concernées, et les travaux s'achèveront mi-décembre.

## Un nouvel accueil pour mieux vous servir

Après de longs travaux d'agrandissement et de mise aux normes, le nouveau siège de l'OPH est désormais ouvert au 137, rue Anatole-France (quartier Thimonnier). Vous y retrouverez tous les services administratifs de votre Office, directement accessibles. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (attention : le vendredi fermeture à 15h). **Au plaisir de vous y rencontrer !**



## Ventilation aux Tours

Les installations de ventilation des Tours présentaient de nombreuses défaillances. Les appareillages situés sur les toitures des quatre immeubles vont être remplacés courant novembre.

## Barrières renouvées

Les barrières d'accès aux parkings qui équipent plusieurs quartiers de l'OPH sont régulièrement endommagées par des automobilistes indécents... C'est le cas notamment à Gambetta et à George-Sand, où elles vont être remplacées par des systèmes plus costauds. Mais pas de miracle pour autant : la seule façon d'améliorer la gestion du stationnement est de veiller au respect par chacun des règles de bonne conduite !



## ON EN PARLE

### STATIONNEMENT

# Bien se garer : le début du respect

Quasiment tous les foyers disposent d'une voiture, parfois de deux, trois ou quatre ! Sans compter les véhicules d'entreprise, avec lesquelles on rentre parfois le soir. Bref, la



multiplication des voitures rend le stationnement souvent problématique - c'est le cas dans toutes nos villes. Et les parkings résidentiels de l'OPH n'échappent pas à la règle. Voici quelques règles élémentaires à respecter, pour améliorer la vie quotidienne dans nos résidences :

- **Bien se garer, c'est le début du respect !** Une voiture sur le trottoir représente une gêne importante - et contraint fréquemment nos enfants ou nos anciens à marcher à même la rue, avec tous les risques que cela implique. Se garer devant un boxe peut empêcher un voisin de sortir sa voiture. Quant au stationnement sur les accès pompiers, inutile de dire le danger qu'ils représentent ! Bien se garer - quitte à marcher un peu - c'est indispensable : **vous restez à tout moment responsable de votre véhicule**, même lorsque vous n'êtes pas derrière le volant.
- **Épaves et véhicules ventouses encombrant les parkings résidentiels, et ajoutent encore à la pénurie de stationnement.** Si l'un de vos véhicules ne roule plus, vous pouvez le faire enlever gratuitement. Si vous l'utilisez rarement, stationnez-le à un endroit où cela ne gênera pas. **Rappelons que les parkings résidentiels sont réservés aux véhicules particuliers usuels (c'est à dire utilisés régulièrement) appartenant aux locataires, et non les véhicules professionnels...**

## Encombrants : les prochains passages

Merci de veiller à sortir vos déchets encombrants la veille au soir du jour de ramassage. En dehors de ces dates, vous pouvez vous adresser à la déchèterie mobile, tous les samedis de 9 heures à 16 heures au 105, rue Anatole-France, qui recueille gratuitement vos rebus.

**Quartier Triage** : mardi 15 novembre

**Quartiers du Plateau** : mardi 15 novembre

**HBM, Charles-Péguy** : mercredi 16 novembre

**Thimonnier, Sellier** : vendredi 18 novembre

**Les Tours - Gabriel-Péri - Lamartine** : lundi 21 novembre

Pour toute question, contactez les ambassadeurs du tri au **01 43 86 38 67**.